

## Questionnaire Convergence Services Publics

*Les élections européennes sont d'une importance majeure pour nos sociétés confrontées aux enjeux climatiques et de cohésion sociale. De nouveaux modes de production, d'échange et de consommation s'imposent. Pour la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics le marché libre et non faussé ne répond pas à ces enjeux. Pour nous cela passe par des politiques publiques fortes qui se fixent l'objectif de développer des services publics et en créer de nouveaux. La Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics s'adresse ainsi aux listes qui se présentent au suffrage des Françaises et Français pour les élections européennes pour les interroger sur certaines problématiques de services publics qui paraissent prioritaires.*

### **I. Traités européens**

➤ **Êtes-vous favorable à une révision des accords fondateurs de l'Union européenne (U.E.) pour inclure la notion de Service Public et de biens communs et les extraire de la sphère marchande ?**

Oui, nous mentionnons précisément ce point dans notre programme en indiquant : *“La concurrence libre et non-faussée empêche la constitution de pôles publics et la sortie des biens communs du marché : le droit européen interdit par exemple de renationaliser le fret ou les barrages, ou de privilégier la production locale et biologique dans les appels d'offres.”* Nous proposerons aux autres États membres de refonder les traités pour les rendre respectueux de la souveraineté des peuples. En attendant, et pour engager le rapport de force, nous désobéirons aux traités sur ces points.

Nous avons également déposé de nombreux amendements sur le texte sur le semestre européen voté en avril dernier au Parlement européen, afin de montrer notre inquiétude quant aux conséquences des règles budgétaires sur les services publics et

de demander de sortir les dépenses des services publics (santé, éducation, etc.) des règles austéritaires européennes et donc du calcul du déficit devant rester sous la barre des 3%.

### **Pour ce qui concerne la France, seriez vous favorable à l' inscription des services publics dans la constitution française?**

Au niveau national, nous souhaitons convoquer une assemblée constituante afin de rédiger une nouvelle Constitution. Elle sera écrite par les citoyens eux-mêmes et il est donc difficile de présager de ce qui sera inclus dedans. Cependant, la France insoumise défendra lors de ce processus constituant des propositions à y inclure.

L'inscription des services publics dans la constitution fait partie de nos propositions. Elle a fait l'objet d'une proposition de loi constitutionnelle déposée par Clémence Guetté et les députés insoumis le 3 juin dernier. Cette proposition de loi constitutionnelle permet de rendre impossible d'invoquer des normes européennes pour s'opposer aux lois qui mettraient en place des nationalisations ou des monopoles publics dans les domaines du transport, de l'énergie, de la banque, ou encore du médicament, et reconnaît le caractère social de la République et ses services publics débarrassés de toute concurrence comme des principes inhérents à l'identité constitutionnelle de la France, notion jurisprudentielle qu'elle inscrit dans la Constitution.

## **II. Financement des services publics**

➤ **Êtes-vous favorable à la sortie des financements consacrés aux services publics, ou services sociaux d'intérêt général (SSIG) et à la protection sociale de la règle des 3% des déficits publics au regard du PIB .**

Oui. Lors du vote sur le semestre européen en avril 2024 au Parlement européen, nous avons déposé de nombreux amendements afin de demander de sortir les dépenses concernant les services publics et la protection sociale (santé, éducation, etc.) des

règles austéritaires européennes et donc du calcul du déficit devant rester sous la barre des 3%.

➤ **L'Union européenne devrait-elle consacrer des moyens budgétaires propres aux services publics afin de contribuer au renforcement de ceux-ci dans les États membres? Si oui , comment?**

Oui. Nous proposons un grand plan européen d'investissement à hauteur de 3 000 milliards d'euros sur 5 ans, financé entièrement par des ressources propres européennes, afin d' *“éradiquer la pauvreté et pour la bifurcation écologique et sociale en faveur de l'agriculture, de la rénovation des logements, ainsi que du développement des énergies renouvelables et du transport ferroviaire de personnes et de marchandises.”* Nous pensons donc que certains services publics, comme les transports, devraient être en partie financés par des moyens budgétaires européens propres.

**Que pensez-vous de mesures portant sur :**

- **un effort fiscal accru (taxation des transactions financières, des hauts patrimoines ou revenus, des superprofits, autres...);**

Nous sommes favorables à la création de nouvelles ressources propres européennes, comme par exemple :

- Une taxe permanente sur les superprofits étendue à l'ensemble des secteurs d'activité
- Une Taxe sur les Transactions Financières (TTF) couvrant les actions comme les obligations et les produits dérivés avec un taux suffisamment élevé pour décourager la spéculation
- Un Impôt sur la Fortune européen
- Une taxe sur les objets de luxe, incluant les yachts et jets privés
- Renforcer la fiscalité écologique avec une taxe sur le dumping écologique et social aux frontières de l'espace économique européen et une taxe kérosène

- Un taux minimum d'imposition des multinationales effectif et sans aucune exception de 25% et une assiette commune consolidée sur les sociétés

Ces ressources propres rapporteront plus de 3 000 milliards d'euros sur 5 ans à l'échelle européenne. Nous sommes également favorables à une taxation accrue des hauts revenus, mais nous faisons cette proposition à l'échelle française.

- **La création d'un fonds européen dédié aux services publics.**

Dans notre programme, nous proposons un grand plan d'investissement européen, destiné entre autres au développement de certains services publics. Nous n'avons pas formulé la proposition d'un fonds européen spécialement dédié aux services publics, mais nous n'y serions pas défavorables.

### **III. Priorités d'intérêt général**

➤ **Êtes-vous favorable à une coopération à l'échelle de l'U.E. entre ces services publics, ce qui passe par leur sortie de la sphère marchande? En particulier pour ceux qui traitent des besoins essentiels des usagers et/ou sont nécessaires pour faire face au réchauffement climatique:**

✓ **le transport ferroviaire;**

Nous sommes pour le développement et la rénovation des lignes de fret, des trains du quotidien et des trains de nuit entre pays européen et donc pour la coopération des différents services publics du rail. Nous voulons également démocratiser l'accès au train, à travers le lancement d'un ticket rail européen à un prix abordable pour faciliter le recours au train sur le modèle d'Interrail ainsi que l'octroi d'un pass interrail à chaque jeune d'une durée de 6 mois entre ses 18 et 25 ans. Nous ferons du rail un levier central de la planification écologique en créant des pôles publics nationaux et en renforçant les coopérations européennes dans ce secteur.

La sortie du service public du rail de la sphère marchande impose ainsi de contrevenir à la directive du 23 octobre 2007 sur le secteur ferroviaire. Cela sera rendu possible

par la désobéissance unilatérale et la protection des services publics dans la constitution française.

### ✓ **l'énergie;**

Tout d'abord, nous sommes pour la sortie du marché européen de l'électricité ainsi que la création d'un pôle public de l'énergie, en revenant à un service public national de l'électricité hors du marché, tout en maintenant les interconnexions au niveau européen. Cela permettra de garantir la solidarité entre États membres et ainsi d'assurer la sécurité d'approvisionnement sans passer par le marché.

Nous pensons également que cela doit s'accompagner d'une planification publique européenne et nationale adaptée aux potentiels des différents territoires pour décupler la production d'électricité renouvelable au niveau européen. Cela passera par la mise en place d'une coordination des investissements énergétiques, par une planification publique européenne, nationale et territoriale, multi-énergies, adaptée aux potentiels des différents territoires. Mais aussi par le développement des filières industrielles européennes nécessaires à la bifurcation écologique afin de limiter notre dépendance aux importations dans ce secteur.

La sortie du service public de l'électricité de la sphère marchande impose ainsi de contrevenir à la directive du 19 décembre 1996 sur le secteur de l'électricité imposant la concurrence dans ce domaine. Cela sera rendu possible par la désobéissance unilatérale et la protection des services publics dans la constitution française.

### ✓ **l'eau;**

Nous sommes pour l'élaboration d'une nouvelle directive cadre sur l'eau correspondant aux projections climatiques, avec la mise en place notamment d'instruments de sobriété par les États membres ainsi que la promotion d'une gestion publique et démocratique de l'eau qui est un bien commun nécessaire à l'exercice de toute forme de vie et un droit humain inaliénable. Ce projet ne pourrait se faire sans coopération et échanges de bonnes pratiques entre les différents services publics en charge au sein des États membres.

### ✓ la protection sociale;

Nous sommes favorables à la constitution de pôles publics nationaux ou européens de production de médicaments (par exemple : paracétamol, pilule abortive, amoxicilline). Nous souhaitons également renforcer les coopérations européennes en matière de santé, notamment concernant la prévention et la gestion des pandémies. Nous voulons mettre en place un Plan européen d'éradication de l'amiante pour protéger la santé des travailleurs ; Interdire à l'échelle européenne les perturbateurs endocriniens par une définition stricte et avec des sanctions dissuasives ; Généraliser et rendre obligatoire le Nutri-Score partout en Europe et y intégrer des critères de transparence sur la fabrication et le respect de l'environnement ; Garantir l'indépendance des agences réglementaires (médicaments, alimentation, environnement, produits chimiques) et appuyer leurs travaux sur la littérature scientifique en excluant les études provenant de lobbies ; Créer une plateforme européenne de publication scientifique gratuite et libre d'accès gérée par les chercheurs ; Augmenter significativement les investissements de l'Union européenne en matière de programmes publics de santé mentale ; Organiser une campagne de prévention européenne sur la santé mentale notamment à destination des jeunes en lien avec les services de santé publics nationaux et les associations. Dans le domaine de la protection sociale, notre programme fourmille donc de propositions visant une coopération européenne.

### ✓ le logement;

Nous sommes favorables au déploiement d'un programme de subvention permettant aux structures publiques des États membres d'augmenter l'accompagnement à la réhabilitation thermique, sanitaire et architecturale des habitations privées sur la base de critères écologiques. Nous voulons également augmenter les fonds pour que les ménages précaires possédant des passoires thermiques puissent rénover avec un reste à charge de 0 euro. Nous sommes également en faveur de l'interdiction des expulsions sans relogement au niveau européen et du renforcement de la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme à travers le développement des services publics

sociaux.

✓ **l'éducation;**

Nous sommes favorables au renforcement des programmes européens liés à l'éducation et à l'enseignement supérieur, notamment à travers le développement de programmes comme Erasmus + avec des bourses européennes de mobilité pour les étudiants, apprentis et alternants hors Europe. Nous sommes également pour le renforcement de la recherche européenne avec l'augmentation des budgets européens alloués à la recherche publique afin d'atteindre effectivement 3 % du PIB pour l'ensemble des investissements en recherche et les rendre pérennes pour sanctuariser la recherche fondamentale. Nous voulons également garantir l'indépendance de la recherche en assurant un suivi par un comité d'éthique et d'indépendance à l'échelle européenne.

➤ **la sécurité alimentaire de la population européenne**

Nous sommes pour la création d'une planification alimentaire européenne afin de garantir que la majorité des besoins alimentaires soient satisfaits par la production locale. Nous sommes également pour sortir du dogme de la concurrence « libre et non-faussée » en permettant aux États de privilégier un approvisionnement local et de protéger leurs productions sur des critères écologiques et sociaux. Nous voulons également l'imposition de 100 % d'alimentation bio, locale et proposer des repas végétariens, dans la restauration scolaire partout dans l'Union. Enfin, nous proposons la mise en place de normes minimales de durabilité pour les marchés publics européens de denrées alimentaires.

**IV. Domaine de la santé et de la protection sociale**

➤ **Dans ce cadre, êtes vous favorable au renforcement des services publics relevant de la compétence nationale comme l'éducation et la protection sociale?**

Nous sommes évidemment en faveur du renforcement des services publics de l'éducation et de la protection sociale, notamment à travers un plan d'investissement massif.

➤ **La Santé et l'autonomie doivent-elle être régies par le principe de la concurrence libre et non faussée?**

Non, la santé et l'autonomie ne doivent pas être régies par le principe de la concurrence libre et non faussée, car, au même titre que tous les autres services publics, ils ne répondent pas à une logique marchande de rentabilité commerciale mais de l'intérêt général et du bien commun. En outre, toutes les études montrent que les systèmes de santé privés concurrentiels, comme aux Etats-Unis, sont finalement plus coûteux pour la société que les systèmes publics.

➤ **Comment pensez-vous garantir le modèle de protection sociale français et le préserver du principe de concurrence libre et non faussée?**

Nous pensons que le modèle social français doit être préservé du principe de concurrence libre et non faussée, notamment en excluant les services publics de l'application des règles européennes de concurrence. Nous voulons sortir du tout marché : protéger les services publics du droit de la concurrence européen pour permettre le développement de pôles publics en charge de l'ensemble des services d'intérêt général, garantir la protection des biens communs en les sortant du marché et permettre à la commande publique de privilégier l'économie sociale et solidaire. Nous défendrons la sécurité sociale et le service public de santé coûte que coûte face aux demandes de la Commission européenne d'y porter atteinte.

**Pour faire face aux pénuries de médicaments, ne faut-il pas d'une part renforcer la recherche et la production publique et la diffusion de médicaments, d'autre part imposer une obligation de fourniture notamment en cas d'épidémie?**

Nous mettrons en place des pôles publics du médicaments, nationaux ou européens, afin de renforcer la production de médicaments essentiels. Cette proposition permettrait en effet d'assurer notre souveraineté thérapeutique, les stocks, la

transparence et surtout de fixer le prix des médicaments pour qu'ils soient accessibles à toutes et à tous. Cela serait également un moyen de mettre fin aux monopoles des grands laboratoires pharmaceutiques privés. Nous planifierons une réelle relocalisation de la production des produits pharmaceutiques en favorisant la production locale pour faire face aux pénuries.

## **V. Actions et mobilisations**

### **➤ Vous engagez-vous à défendre auprès du groupe de députés européens auquel vous appartenez les engagements auxquels vous souscrivez?**

Oui, comme nous l'avons fait ces 5 dernières années. En ayant la délégation la plus importante du groupe, et avec Manon Aubry comme co-présidente du groupe, nous ne sommes pas, comme les sociaux-démocrates et les Verts, soumis à la ligne favorable à la concurrence de groupes prêts à s'allier avec la droite libérale. Notre groupe s'est d'ailleurs fait remarquer par sa cohérence en étant le seul à refuser à 100% les accords de libre-échange. .

### **➤ Vous engagez-vous à soutenir les mobilisations unitaires sur les engagements auxquels vous souscrivez?**

Oui, comme nous l'avons toujours fait.